



REVUE DU MOIS

✱ Aimez-vous les concerts, les ventes de charité, les réunions et dîners annuels? Alors soyez heureux, car c'est à qui dressera un menu musical, ouvrira de petites boutiques, organisera un banquet. Concerts et banquets ont l'avantage de ne faire courir à votre bourse qu'un danger limité; l'imprévu en est exclu de toutes façons.

Quant aux ventes de charité, c'est bien à cette institution qu'on peut appliquer le dicton : la fin justifie les moyens. Toutefois, il ne m'en coûte pas d'avouer que les ventes possèdent, sur les loteries qu'elles ont remplacées, une supériorité : c'est que vous avez la faculté, contre votre argent déboursé, de choisir votre lot — sans compter les menus profits qu'un acheteur avisé ne manque pas de se faire attribuer, sous forme de sourires, invites et paroles aimables.

Il serait curieux d'essayer ce que rapporterait une vente, où les comptoirs seraient tenus par des messieurs. Ou plutôt, non, il vaut mieux ne pas essayer.

✱ Parmi les institutions qui ont tenu leurs grandes assises annuelles, citons la Société d'enseignement professionnel, les Anciens légionnaires du Rhône et l'Association horticole.

Pendant l'exercice scolaire 1886-1887, la première de ces associations a ouvert 147 cours, qui ont été suivis par 6,540 élèves des deux sexes. 61 0/0 de ces élèves étaient encore présents dans les cours au moment de leur fermeture; 1,152, soit 18 0/0 des inscrits, ont mérité